

Ce conflit en cours de résolution a vu une réelle implication de la France, de ses alliés notamment du Royaume-Uni, du Qatar, des EAU, avec en soutien les Etats-Unis. Encore faut-il que le retour sur investissement de l'engagement militaire soit au rendez-vous !

Un bilan provisoire

Cette guerre est certes allée au-delà de la résolution de l'ONU avec la bienveillance de l'ensemble des acteurs de la communauté internationale ou française. « Vraie guerre juste » sans doute. Cela conduit à affirmer d'une part que nous pouvons mener des guerres légitimes à défaut d'être totalement légales, d'autre part qu'un Etat comme la France a besoin de forces armées puissantes pour intervenir en fonction de ses intérêts.

Sur le plan militaire, la France par un engagement résolu du président de la République a été le leader de l'action des Etats engagés dans ce conflit. Elle a permis de gagner cette guerre dans sa phase militaire. Elle a assuré une partie importante des frappes. Les enseignements seront sans doute nombreux et devraient irriguer les programmes « défense » des candidats à la présidence de la République pour l'instant bien indigents.

Le cadre du retour sur investissement de l'engagement militaire

La question aujourd'hui est le retour sur investissement de l'engagement militaire français afin de ne pas avoir travaillé pour « le roi de Prusse » comme la France en a l'habitude. Nous ne devons pas perdre l'après-guerre en Libye. Nous devons donc être en première ligne dans la reconstruction de cet Etat. Posons préalablement quelques questions :

- Les Etats n'ayant pas participé au conflit ou ayant entravé sa résolution doivent-ils être associés à cette reconstruction ? Je ne le pense pas.
- La France avec les Etats ayant réellement participé au conflit et ayant franchement soutenu le CNT ne doit-elle pas être le leader de la reconstruction de la Libye (économie, forces de sécurité, bonne gouvernance) dans le cadre du « Concept de l'approche globale dans la gestion des crises extérieures », que les armées ont défini en janvier 2011 ? Je le pense fortement.

La France doit se positionner pour la reconstruction de la Libye dans une logique de retour sur investissement de l'engagement militaire et bien sûr politique. Elle peut s'inspirer des recommandations du rapport parlementaire d'information sur les actions civilo-militaires du 12 juillet 2011 qui précisait : « il s'agit d'abord de promouvoir nos intérêts économiques mais également de soutenir le rayonnement politique de notre pays », en résumé « bénéficier des dividendes de la paix ». Il constatait enfin le manque de présence des entreprises françaises.

Que faire ?

Une cellule interministérielle de coordination est nécessaire (mais elle doit sans doute déjà exister) pour identifier les domaines dans lesquels la France peut et veut s'investir au profit d'une stratégie d'influence de la France dans les domaines retenus, à court, moyen et long terme.

Une cellule civilo-militaire déployée en Libye en accord avec les autorités locales devrait être constituée à partir des enseignements de la cellule AFPAK du ministère des affaires étrangères en Afghanistan au titre de la reconstruction. Cette structure donnerait le cadre de la mise en œuvre de la stratégie d'influence de la France associant alors :

- diplomates pour le rayonnement de la France à long terme au titre de la bonne gouvernance ;
- fonctionnaires du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie pour le soutien aux grands projets notamment économiques ;
- entreprises pour le retour économique à court et moyen terme avec la participation du MEDEF et de la CGPME par exemple ;
- experts français à proposer dans les structures qui pourraient être financées par l'Union ou par d'autres organisations internationales;
- militaires pour la formation et l'équipement des forces de sécurité (forces armées et gendarmerie) par le biais une assistance qu'elle soit technique ou même opérationnelle si les forces de Kadhafi entretiennent l'insécurité.

L'assistance humanitaire en lien avec les ONG, les actions dans les domaines de la santé et des services de base (eau, assainissement et éducation), l'organisation des élections devraient être confiées à l'ONU qui pourrait déployer une mission comme Ban Ki-Moon l'a proposé le 26 août dernier.

La question qui se posera cependant est celle de la répartition des rôles notamment avec nos amis anglo-saxons toujours plus habiles dans le retour sur investissement. Il est ainsi peu vraisemblable, sinon peu crédible qu'une cellule commune aux Etats s'étant engagés dans le conflit puisse voir le jour. En revanche, privilégier une relation franco-britannique dans l'esprit des accords de défense du 3 novembre 2010 peut sans doute s'envisager dans la cellule civilo-militaire proposée.

Pour conclure, la France a eu pour fâcheuse habitude de perdre les phases d'après-conflit. Il est temps qu'elle s'investisse dans le juste retour notamment économique de ses engagements militaires.